

Lyon, le 3 décembre 2018

« OpenData des communes » : une nouvelle expérimentation pour accélérer l'ouverture des données sur le territoire

Engagée depuis 2010 dans une démarche innovante en matière de données publiques avec la création d'une plateforme dédiée data.grandlyon.com, la Métropole de Lyon va plus loin et associe les communes dans une nouvelle expérimentation intitulée « OpenData des communes ».

En partageant leurs jeux de données, les communes partenaires permettront d'alimenter la plateforme métropolitaine pour offrir ainsi aux citoyens de nouvelles sources d'informations en matière de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie. Cela pourra par exemple aboutir à une cartographie plus fine pour localiser les aires de stationnement ou de co-voiturage, les établissements administratifs, culturels ou sportifs ou encore les défibrillateurs mis en place dans les communes.

Faire d'une obligation juridique¹ une opportunité pour accélérer l'innovation territoriale : telle est la volonté de la Métropole de Lyon, territoire précurseur en matière de diffusion de données territoriales. Avec actuellement plus de mille jeux de données mis à disposition sur la plateforme Data Grand Lyon, lancée en 2013, **la Métropole veut développer un catalogue de données le plus complet possible pour le citoyen** en y ajoutant des données issues de compétences communales.

« La politique d'ouverture des données initiée sur le territoire est un atout qu'il est nécessaire de consolider ! D'une part parce qu'elle contribue au développement économique tout en favorisant l'innovation mais aussi parce qu'elle offre un cadre propice à la création d'emploi et créé de nouveaux services au profit de la population » explique Karine Dognin-Sauze, vice-présidente déléguée à l'Innovation, à la Métropole intelligente, au Développement numérique et à la Mobilité intelligente.

« À l'heure de la révolution numérique, la question du partage des données est devenue un sujet de société majeur » ajoute David Kimelfeld, Président de la Métropole de Lyon. *« Elle concerne les entreprises mais également les territoires où se développent chaque jour des projets concrets et innovants pour les habitants sur la base de ces données : informations concernant les transports, les services de proximité ou encore les loisirs, les liens avec l'administration... Nombreux sont les nouveaux services qui doivent bénéficier directement aux citoyens. Il s'agit d'améliorer le bien-être des habitants, mais aussi de réduire les inégalités en matière de fracture numérique, en travaillant en parfaite synergie avec l'ensemble de nos politiques publiques »*.

Toutes les communes du territoire ont été sollicitées pour prendre part au projet, identifier les données utiles aux habitants et se lancer dans une mise en commun. **Pour cette première phase d'expérimentation, sept communes sont mobilisées** : Bron, Champagne-au-Mont-d'Or, Lyon, Mions, Rillieux-la-Pape, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Vaulx-en-Velin. Pendant un an, elles seront accompagnées par les agents de la Métropole pour les aider dans le partage de six premiers jeux de données.

¹ Selon la loi du 7 octobre 2016 pour une République Numérique, toute commune de plus de 3 500 habitants et 50 agents doit rendre accessible en ligne les informations publiques qu'elle détient.



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole

Quelles données doivent-être privilégiées ?

L'objectif est d'ouvrir en priorité les données qui apporteront le plus de valeur ajoutée aux citoyens, aux développeurs de services numériques ainsi qu'aux entreprises locales. Différents types de données ont été identifiés par les services, en cohérence avec la politique métropolitaine menée en faveur du bien-être en ville et en adéquation avec les enjeux du cadre de vie communal. Ils pourront par exemple apporter des informations en matière de mobilité, d'environnement, de santé, d'énergie etc. Ces six jeux de données sélectionnés seront, dans la mesure du possible, identiques à toutes les communes pour plus de cohérence et de complémentarité.

Ces données pourront offrir différents usages et pourront être notamment :

- des **données liées aux services et équipements municipaux** tels que la situation géographique des crèches, des écoles, des salles communales, des parcs et jardins, des établissements administratifs, techniques, sportifs, culturels, des planning familiaux ou encore des monuments historiques, des maisons médicales, des pharmacies, des piscines etc ;
- des données en lien avec les services du quotidien comme la localisation des lieux de recyclage des encombrants ;
- les données communales pouvant enrichir un jeu commun comme par exemple l'identification des aires de stationnement, de livraison, de co-voiturage, les stations de taxi, la localisation de défibrillateurs, les bureaux de vote.

Cette première phase d'expérimentation se terminera en août 2019. À l'issue de l'expérimentation, un bilan sera élaboré afin de mesurer les ressources humaines, logistiques, financières et technologiques nécessaires, et décider de la pertinence de l'offre métropolitaine qui pourra être généralisée à toutes les communes du territoire.

À compter de septembre 2019, 5 communes rejoindront l'expérimentation afin d'en consolider les résultats : Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Sainte-Foy-lès-Lyon, Villeurbanne, Limonest, Charbonnière-les-Bains.



/legrandlyon



@grandlyon



#grandlyon

GRANDLYON
la métropole